



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête Formation et Qualification Professionnelle 2014

Rectificatif

(FQP)

Service producteur : Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS).
Département de l'Emploi et des revenus d'activité (Dera).

Opportunité : avis favorable émis le 26 mars 2012 par la commission Emploi, qualification et revenus du travail

Réunion du Comité du label du 21 février 2013 (formation Ménages)

L'enquête, programmée pour 2014, constituera la 7^{ème} édition d'une série d'enquêtes réalisées tous les 10 ans environ depuis 1964 (et en 2003 pour la précédente), grâce auxquelles ont été réalisés de nombreux travaux de référence sur la mobilité sociale, le rendement de l'éducation, l'égalité des chances, l'impact de la formation continue sur les carrières ou les transformations de la demande de travail par qualification.

Chacun de ces domaines pris séparément fait certes l'objet de sources alternatives d'information, mais comportant chacune des limites spécifiques. A contrario, la force et l'originalité des enquêtes FQP résident à la fois dans la combinaison unique de cinq volets traditionnels du questionnaire (mobilité professionnelle, formation initiale, formation continue, origine sociale et revenus du travail) sur l'ensemble du champ et dans la grande stabilité sur longue période du protocole de réalisation.

FQP est en outre la seule enquête en France qui fournisse des informations sur la formation continue et la trajectoire professionnelle sur moyenne période (5 ans) pour différentes générations. Ces caractéristiques expliquent l'ampleur et la richesse des thèmes traités à partir de cette source. L'appariement avec le panel DADS, nouveauté de cette dernière édition, permettra des études encore plus poussées sur les trajectoires professionnelles.

Il s'agit d'une enquête ponctuelle, avec un seul volet et sans enquête complémentaire. Les unités enquêtées sont des individus dont l'âge est compris entre 21 et 64 ans et qui résident en France métropolitaine.

L'enquête aura lieu de mars à juillet 2014, sera réalisée en face-à-face (Capi) sans réponse indirecte par « proxy ». La durée moyenne de passation du questionnaire avoisine les 45 minutes.

Le fichier national anonymisé de l'enquête sera diffusé par l'intermédiaire du Centre Maurice Halbwachs, aux chercheurs qui en feront la demande. Les premiers résultats seront publiés sous la forme d'un *Insee Première* en 2015 et des études plus détaillées seront réalisées par la suite.

Le Comité souligne que **l'extension de l'enquête aux Dom n'est pas couverte par ce label.**

Compte tenu des réflexions en cours à la direction générale de l'Insee sur la politique d'enquêtes dans les Dom, la décision de réaliser éventuellement une extension du champ de l'enquête FQP à deux Dom (Guadeloupe et Réunion) est attendue pour avril prochain. Le Comité du label attend un retour d'information sur les décisions retenues et leurs modalités de mise en œuvre.

.../...

Si la réponse est favorable, le service sera invité à présenter au Comité un dossier spécifique relatif à cette extension, précisant notamment les choix retenus sur la représentativité des résultats pour l'ensemble du territoire français ou à l'échelle de chaque Dom concerné, sur la « tropicalisation » du questionnaire et sur la constitution d'un échantillon additionnel spécifique.

Par ailleurs, un certain nombre d'innovations technologiques seront mises en œuvre sur l'enquête : appariements des données de FQP 2014 avec le fichier Sirene historique, le panel DADS et la BRPP. Un retour d'expérience est attendu par le Comité sur ces innovations et les résultats des tests qui seront conduits à cet effet.

Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

- Une note détaillée sur l'ingénierie statistique devra apporter des précisions sur des points non encore complètement finalisés à l'heure actuelle :
 - o sur l'échantillonnage (modalités de la disjonction de l'échantillon de cette enquête avec celui des autres enquêtes de l'Insee), définition des tranches d'âge (quinquennales ou décennales) utilisées pour la stratification ;
 - o sur la correction de la non-réponse et le calage sur marges.
- Le service prendra l'attache du Département des méthodes statistiques pour l'assister dans ces travaux.
- Un nouveau projet de lettre-avis prenant en compte les remarques émises en séance sera adressé au secrétariat du Comité du label. Il améliorera notamment l'argumentaire en insistant sur les objectifs et l'historicité de l'enquête ; le Comité demande de ne pas mettre en avant la référence au « parcours scolaire » et de retirer le mot « obligatoire » figurant précocement dans le corps de la lettre.
- Concernant le calendrier rétrospectif du questionnaire, le Comité du label attire l'attention sur les difficultés potentielles du remplissage du calendrier par une approche analytique ; celle-ci ne correspond pas forcément à la démarche subjective des enquêtés, qui peut être plus chronologique et événementielle. Il est donc suggéré d'aborder plutôt le remplissage du calendrier chronologiquement (dans le sens ascendant ou descendant). L'Ined communiquera au service des références bibliographiques sur ce sujet.
- La référence aux « petits boulots » figurant en page 8 doit être mieux définie et expliquée dans les instructions aux enquêteurs (en relation avec les cas d'exclusion ou d'inclusion). La mention en intertitre sur « les petits boulots » est à supprimer en page 47 du questionnaire ; par ailleurs, dans ce même groupe de questions (JOBETUD), il faut préciser la méthode de décompte de la durée de 6 mois servant à définir ces périodes. En particulier, s'agit-il nécessairement d'une durée continue ou peut-elle éventuellement être l'agrégation de sous-périodes fractionnées ?

De façon générale, le service doit user de manière souple et circonstanciée de la contrainte qu'il s'est fixée de caler certaines questions sur celles de l'enquête Emploi, les objectifs des deux enquêtes étant différents, de même que les concepts d'activité qu'elles retiennent.

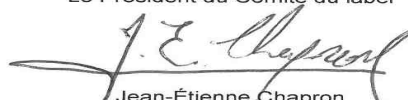
La version définitive du questionnaire sera adressée au secrétariat du Comité du label.

« L'obligation de réponse doit permettre de soutenir les enquêteurs dans leur travail et souligne aux enquêtés l'intérêt que la statistique publique porte à l'enquête FQP » (extrait de la demande envoyée par le service producteur).

Le Comité du label attribue à l'enquête Formation et Qualification Professionnelle 2014 (FQP), le label d'intérêt général et de qualité statistique, assorti de l'obligation de réponse.

Ce label est valide pour l'année 2014

Le Président du Comité du label


Jean-Étienne Chapron

Rectificatif en date du 16 janvier 2014 - n°28 / L201

Suite à la consultation écrite de novembre 2013, le Comité du label prend note des modifications suivantes :

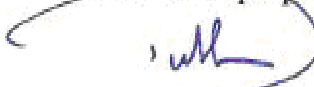
- L'enquête FQP métropole sera réalisée en deux vagues : la première vague aura lieu du 14 avril au 29 septembre 2014, la seconde vague étant programmée à la même période en 2015. Compte tenu des contraintes du programme triennal de travail, au moins la moitié de l'échantillon total sera traitée en 2014 à l'exception de l'Île-de-France. Le questionnaire et le protocole seront parfaitement identiques entre les deux dates de collecte.
- Pour la première fois, l'enquête FQP Dom sera réalisée à la Réunion et en Guadeloupe. Le protocole de collecte sera identique à celui de la métropole. La période de collecte s'étalera du 14 avril au 29 septembre 2014, les effectifs de chaque échantillon domien s'élevant à 2500.

Après étude du dossier, le Comité du label donne son accord sur la demande d'extension de la période de collecte en métropole à l'année 2015 et attribue à l'enquête Formation et Qualification Professionnelle 2014 dans les DOM, le label d'intérêt général et de qualité statistique, assorti de l'obligation de réponse.

Il rappelle qu'il conviendra que le service informe *directement* le Secrétariat général du Cnis du souhait de réaliser des post-enquêtes en aval de la collecte afin que ce point puisse faire l'objet d'une communication lors d'une prochaine séance de la commission Emploi, qualification et revenus du travail.

**Le label est valide pour les années 2014 et 2015 pour l'enquête FQP métropole
et pour l'enquête FQP DOM 2014**

Le Président du Comité du label
de la statistique publique



Renan DUTHION